

De la citation dramatique dans *La Vie clandestine* de Monica Sabolo. Style et fonction

عن الاقتباس الدرامي في رواية الحياة السرية لمونيكا سابولو: أسلوب ووظيفة.

出自《莫妮卡·萨博洛的秘密生活》中的戏剧性语录。风格与功能

Dr. Tag Khaled Ahmed Mohamed

Maître de conférences en linguistique au département de français

Faculté des Lettres de Kéna,
Université du Sud de la Vallée
tagmohamed468@gmail.com

Received: 19th/3/2025

Accepted: 8th/4/2025

مستخلص:

يهدف هذا البحث إلى النظر في الاقتباس في رواية الحياة السرية لمونيكا سابولو آخذين في الاعتبار أن أي كلمات للآخر تم نقلها - باستخدام أو دون استخدام علامات الاقتباس - تعتبر اقتباساً في إطار وظيفي؛ ويسعى البحث للإجابة عن السؤال التالي: "كيف يعمل الاقتباس على المضي قدماً بالسرد في الحياة السرية؟" عند الإجابة على هذا السؤال يحاول الباحث أن يبين كيف أن الاقتباس من آخر (شخصية) يولد تأثيراً في الراوي الذي يتحمل مسؤولية سرد هذا التأثير، تأثير يعتبره الباحث تقدماً أو استمراراً للسرد؛ وبالتالي يشكل الاقتباس خلفية لسرد لاحق، سرد يأتي مباشرة بعد الاقتباس. علاوة على ذلك، يسعى البحث للإشارة إلى أن هذا التقدم يشكل انتقالاً، أو تعديلاً، أو تغييراً في حالة السرد؛ حيث ينتقل الراوي من نقل كلام الآخر (الغريبة) إلى سرد خاص به (الذات). في الإطار الأسلوبي، يطرح البحث السؤال التالي: كيف قامت مونيكا سابولو بتكييف الاقتباس مع السرد؟ وفي هذا يحاول الباحث التعرف على الآليات السردية التي تذيب بها الروائية الاقتباس في النسيج السردية.

الكلمات الدالة: الاقتباس، السرد، فعل التقديم.

Abstract :

This research aims to consider the quotation in Monica Sabolo's *La Vie clandestine* by considering any word of another reported with or without quotation marks as a quotation. In a functional framework, we try to answer the following question: how does the quotation advance the narration in *La Vie clandestine*? In answering this question, we try to show how a quotation from another (character) generates an effect in the narrator who takes charge of recounting this effect, an effect that we consider as an advancement or continuity of the narration, and consequently, the quotation constitutes a background of a later narration, a narration coming immediately after a quotation. In addition, we seek to indicate that this advancement constitutes a transition, a modification or a change in the status of the narration: the narrator goes from the quotation of another (otherness) to her own narration (self). In a stylistic framework, we first raise the following question: how does Monica Sabolo adapt a quotation with the narration? In this, we try to identify the narrative mechanisms by which the novelist dissolves or melts a quote into the narrative fabric.

Keywords : Quotation, narration, introductory verb

Résumé :

Cette recherche vise à envisager la citation dans *La Vie clandestine* de Monica Sabolo en considérant toute parole d'autrui rapportée avec ou sans guillemets comme une citation. Dans un cadre fonctionnel, nous nous efforçons de répondre à la question suivante : comment la citation fait-elle avancer la narration dans *La Vie clandestine* ? Lors de la réponse à cette question, nous tentons de montrer comment une citation d'autrui (personnage) engendre un effet chez la narratrice qui prend en charge de raconter cet effet, un effet que nous estimons comme un avancement ou une continuité de la narration, et par conséquent, la citation constitue un arrière-plan d'une narration ultérieure, une narration venant aussitôt après une citation. De surcroît, nous cherchons à indiquer que cet avancement constitue une transition, une modification ou bien un changement du statut de la narration : la narratrice passe de la citation d'autrui (altérité) à sa propre narration (soi). Dans un cadre stylistique, nous nous soulevons d'abord la question suivante : comment Monica Sabolo adapte-t-elle une citation avec la narration ? En ceci, nous essayons d'identifier les mécanismes narratifs par lesquels la romancière dissout ou bien fait fondre une citation dans le tissu narratif.

Mots-clés : citation, narration, verbe introducteur

« Le discours cité dans un roman [...] n'est qu'une facette de la narration ; [...] il doit être appréhendé par rapport à un récit [...] »

MAINGUENEAU, D. (1986) : *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, p. 88.

« Le rôle du lecteur de la citation dans la détection de la citation et dans l'appréciation de son travail en contexte : la citation n'est pas purement un **fait d'écriture** (conscient ou inconscient) elle est aussi un **effet de lecture** » (souligné par l'auteur)

MATHIS, G. (2004) : « Quand c'est re)dire c'est (re)faire : stratégies citationnelles dans le *Paradis perdu* », *EREA*, 2.1, p. 9.

Introduction

Pourquoi avoir choisi la citation dramatique dans *La Vie clandestine* (texte d'accueil) comme sujet de la présente étude ? En premier lieu, il s'agit en effet de motif particulier, de motif d'ordre quantitatif : sans aucun doute, le fait le plus marquant est que *La Vie clandestine* de Monica Sabolo est constellé de citations. En deuxième lieu, il s'agit exactement de motif général dans lequel nous nous appuyons sur un constat de Patrick Robiano (2000 : 518) : « [...] elle (la citation) est révélatrice d'un **choix** artistique et s'inscrit dans une stratégie personnelle d'écriture » (nous soulignons). Nous revenons sur ce motif particulier en constatant que dans le cadre d'une altérité claire et d'un « littéralisme citationnel » pour reprendre la formule de Gilles Mathis (2004 : 10) Monica Sabolo rapporte ou bien assume un fragment prononcé par un personnage, voire écrit par un écrivain.

Il s'agit exactement de citations mises au récit au moyen de stratégies comme nous le verrons : « Le discours cité dans un roman [...] n'est qu'une facette

de la narration ; [...] il doit être appréhendé par rapport à un récit [...] » (Déjà cité), de citations qui font écho ou bien résonnance dans d'autres endroits du roman, et par conséquent, elles sont quelquefois des éléments d'intertextualité intérieure au niveau du corpus : « [...] la citation reste une forme spécifique d'intertextualité » (Michael Hinchliffe, 2004). Du point de vue structural, nous retrouvons parfois le citationnel dans des zones stratégiques de la narration de *La Vie clandestine* (ouverture ou fin de paragraphe). S'agissant de Gilles Mathis, l'auteur attribue plusieurs dimensions à la citation parmi lesquelles « dimension structurelle ». À cet égard, Mathis écrit : « Structurelle : position dans un ensemble (début, milieu, enfin) [...] » (Gilles Mathis, 2004 : 10).

L'inscription d'une citation dans ces endroits de *La Vie clandestine* peut s'expliquer par la capacité de la citation à résoudre un problème épineux dans la gestion du texte : comment commencer et conclure ? comme l'avance exactement Danielle Coltier (1992 : 57) : « Gestion de la textualisation aussi dans l'ouverture des textes ou des parties de texte où la citation constitue un moyen d'encre le discours et de régler l'épineux problème du comment commencer [...] ». Un peu plus loin, Coltier ajoute que : « [...] la citation est un moyen commode de construire des transitions ou de conclure un texte » (Ibid. 58). Enfin, la citation dans *La Vie clandestine* est un morceau dramatique par excellence sur lequel des termes dramatiques récurrents pèsent et dont la référence est le plus souvent est précisée à l'exception de quelques citations dont la source est anonyme. Comme le note Mathis (2004 :10) dans le cadre de la dimension « génétique » ou « signalétique » selon l'expression de l'auteur : « [...] la citation a une origine, un auteur, une signature [...] ».

À présent, il nous semble nécessaire d'expliquer pourquoi la citation dans ce cadre stylistique-fonctionnelle comme il est évoqué dans le titre de cette étude. Pour pouvoir répondre à cette question, nous allons à l'Antiquité où la citation a une fonction d'autorité et d'ornement comme le souligne Patrick Robiano (2000 : 518) : « [...] deux fonctions que la tradition littéraire gréco-romaine lui (la citation) assigne : autorité et ornement ». Robiano précise également que : « [...] les Anciens, qui ont beaucoup cité [...] se sont surtout intéressés aux deux fonctions qu'ils avaient reconnues, fonction d'autorité et fonction d'ornement » (Ibid. 510).

Objectifs

Dans ce cadre fonctionnel, nous nous attachons justement à cerner comment Monica Sabolo investit un texte-source (citation) afin de faire avancer ou bien développer le récit en essayant de prouver que la pratique citationnelle est un « **élément fondateur** », non marginale pour reprendre l'expression de Renaud Cazalbou (2012). De surcroît, lors de la démarche ci-dessus, nous cherchons à montrer qu'*après* la mention de propos d'autrui, la narratrice (Monica Sabolo par extension) passe de l'**altérité** représentée par ces paroles d'autrui au **soi** représenté par la parole de la narratrice. En ce qui concerne le cadre stylistique, nous nous engageons à dégager, au niveau **linguistique** et **narratif**, la manière par laquelle Monica Sabolo insère une citation en tentant de repérer des particularités stylistiques propres au processus citationnel dans *La Vie clandestine*.

Méthode suivie

Pour effectuer ce travail, nous adoptons la méthode analytique et descriptive. En effet, notre travail se développe en trois temps. Dans la partie consacrée à la progression de la narration au moyen d'une citation, nous nous appuyons principalement sur la narration postérieure à une citation dans *La Vie clandestine* en nous engageant à mettre en évidence ou bien détailler la nature de cet avancement. En ce qui concerne le cadre stylistique de cette étude : comment Monica Sabolo introduit-elle linguistiquement une citation ? Comment la romancière adapte-t-elle une citation avec la narration ? Nous nous concentrerons sur le contexte d'une citation, plus précisément, sur ce qui la précède, tandis que notre intérêt est accordé à ce qui la suit directement ou bien immédiatement dans le cadre fonctionnel de la citation comme nous l'avons déjà montré au début de cette partie. En outre, nous travaillons sur la question de la variation des verbes introducteurs abordant la question : comment la romancière introduit-elle linguistiquement une citation ?

Ajoutons encore que nous essayons, autant que possible, de fonder notre analyse sur des constats tirés d'études antérieures sur l'écriture de la citation comme des points de départ afin de légitimer ou fonder théoriquement notre démarche. En d'autres termes, nous nous soucions de reprendre ou bien partir de constats théoriques en tentant de prouver que ces apports s'appliquent à la citation dans le corpus. Enfin, nous nous référons à des travaux récents à partir de 2000 jusqu'à 2024 traitant la citation. D'ailleurs, en toute fin de cette

recherche, nous présentons une proposition dans le but d'approfondir les résultats.

Cadre théorique : la citation comme problème de terminologie et de repérage

Dans le fondement théorique de la citation, ce fait d'écriture pose en effet un problème terminologique comme le constate Patrick Robiano (2000 : 510) : « [...] la citation est un concept flou, qu'on l'envisage dans la perspective antique ou dans la perspective actuelle ». Robiano semble plus détaillé en expliquant que :

[...] les Anciens, qui ont beaucoup cité, n'ont pris la peine de fixer la terminologie de la citation et se sont surtout intéressés aux deux fonctions qu'ils avaient reconnues, la fonction d'autorité et la fonction d'ornement. Quant aux Modernes, s'ils bénéficient pour repérer la citation d'un signe typographique inconnu jusqu'au XVII^e siècle, les guillemets, ils sont embarrassés pour la définir, recourant à une acception plus ou moins large. (Ibid.)

De son côté, Gilles Mathis (2004 : 7) aborde cette difficulté terminologique de la citation en passant, sans exhaustivité, par un nombre de termes reliés à cette forme d'écriture tels que « emprunt », « plagiat », « intertextualité », « imitation » et d'autres :

Ainsi qui dira où passe la frontière entre "citation" et ces termes associés : emprunt, intertextualité, imitation [...]. Les préfaces des dictionnaires de citations sont à cet égard révélatrices, sinon du flou terminologique, du moins de la difficulté à distinguer entre les multiples formes du citationnel

En raison de cette difficulté terminologique, il nous semble logique et approprié d'évoquer ce qu'est une citation. Ainsi Nicole Biagioli (2006) estime « comme citation tout ce que l'on identifie comme insertion d'un fragment de texte appartenant ou supposé appartenir à un autre texte ou ensemble de textes ». Dans son article intitulé *Approche pragmatique de la citation* (2000 : 597) Ulla Tuomarla définit la citation de la manière suivante :

« [...] ce terme (la citation) peut être employé pour désigner aussi bien une citation littéraire qu'un fragment de discours direct [...] cité dans un texte écrit ou oral ». Tuomarla ajoute que : « D'après une définition linguistique générale, la citation est une reproduction en style direct d'un énoncé qui a eu lieu dans le passé, un redit donc » (Ibid.). **Nous terminons ces précisions définitionnelles par le constat de Renaud Cazalbou (2012) : « [...] toute donnée rapportée, qu'elle soit entre guillemets ou non, est une citation ».**

De surcroît, la citation pose également un problème de repérage comme l'exprime Alexis Tadié (1991) : « Il s'agit à la fois d'une pratique d'écriture particulière et d'un problème de repérage ». Ce problème de repérage est également souligné par Patrick Robiano (2000 : 511) : « Une difficulté réelle subsiste : dans l'Antiquité, c'est la culture du lecteur qui permet souvent d'identifier la citation [...] ; dans l'Occident moderne, c'est l'auteur, par l'usage des guillemets, nous signale une citation ». **En effet, par flexibilité et vue que la citation pose un problème de terminologie et de repérage, nous adoptons la définition de la citation accordée par Renaud Cazalbou dans notre étude : « [...] toute donnée rapportée, qu'elle soit entre guillemets ou non, est une citation » (déjà cité).**

Citation : avancement, continuité et modification de la narration

Dans cette partie, nous reprenons la question de Renaud Cazalbac (2012) : « Toute la question est de savoir si elle (la citation) prend une place comme élément marginal ou fondateur [...] » dans *La Vie clandestine*. En d'autres termes, comment la citation est un moyen pour faire avancer la narration dans le corpus ? En termes énonciatifs, comment la citation « **ouvre l'espace énonciatif** » à la narratrice pour reprendre l'expression de Joseph Dalbera (2024 : 515) ? Commençons par la question de l'émotion : à plusieurs reprises, dans le corpus, nous remarquons qu'une citation déclenche une émotion chez la narratrice, une émotion annoncée par la narratrice elle-même par des verbes comme « frapper » et « bouleverser », une émotion qui pourrait être justifiée par la narratrice.

Autrement dit, l'intérêt de Monica Sabolo à montrer l'émotion provoquée par une citation se voit comme un commentaire de nature sur une citation, comme un avancement dans la narration, et par conséquent, la citation n'est pas uniquement une pièce empruntée à autrui mais un moyen pour développer la situation racontée. Ce que nous considérons comme une stratégie narrative chez Monica Sabolo. L'exemple suivant en est illustration où la narratrice cite

les propos de sa psy, propos ayant un effet (calmer). Après la mention de ces paroles de la psy (citation), la narratrice en montre l'effet, puis, elle les investit pour sauter sur une autre question. **Pour le dire autrement, la partie en gras de l'exemple ci-dessous représente un avancement narratif qui est du aux propos de la psy (citation) :**

[...] elle (la psy) a prononcé cette phrase, qui aujourd'hui encore a l'étrange effet de me calmer aussitôt : « Imaginez que vous parliez chinois à des interlocuteurs espagnols : vous pouvez parler doucement, supplier, crier, pleurer, cela ne change rien, ils ne comprennent pas le chinois. »

Mais cette phrase, si elle a le mérite d'apaiser un instant la colère, le désespoir, en affirmant que ce n'est pas une affaire de volonté, finit par appeler une autre question qui est sans doute la question de nos vies à tous, la question de notre humanité. Celle de notre capacité à connaître, sinon comprendre, les ressentis de l'autre, voire d'envisager cet autre comme une part inconnue de nous-mêmes. (*La Vie clandestine* : 204, nous soulignons)

Nous continuons avec l'avancement de la narration au moyen d'une citation. Ainsi précisons-nous un paragraphe commençant par des paroles citées. Ces paroles rapportées « frappent » la narratrice en évoquant un questionnement qui la préoccupe depuis un certain temps : « "Aujourd'hui, il n'est plus le même homme", rétorque l'un de ses avocats. Cette phrase me frappe. D'une certaine façon, c'est exactement ce que, depuis près de deux ans, je cherche à déterminer : peut-on devenir un autre ? [...] » (*La Vie clandestine* : 294). Pareillement, nous repérons des mots inscrits sur un panneau (citation). Il s'agit de mots à propos de Georges Besse, un personnage qui touche énormément la narratrice. Ces mots exercent un effet psychique sur la narratrice en la mettant en état de contemplation et en faisant venir à son esprit deux questions sur Georges Besse. En outre, ces mots font réagir la narratrice : elle appelle spontanément son frère pour savoir où leur père se trouve. **Ce que nous voudrions dire est que cet état de contemplation, ce soulèvement de deux questions et enfin cette réaction de la narratrice constituent la progression de la narration grâce aux mots du panneau (citation) :**

Devant moi se dresse un panneau, bleu et neuf, sur lequel est inscrit : Allée Georges Besse 1927 1986 ingénieur polytechnicien président-directeur général de Renault assassiné le 17 novembre 1986 ». **Je le contemple longuement, en me demandant où cet homme est enterré, et si ceux qui l'ont aimé, ou blessé, viennent quelquefois lui parler. Puis je sors mon téléphone, appelle frère, et l'interroge : où se trouve notre père ?** (*La Vie clandestine* : 307, nous soulignons)

D'ailleurs, cet avancement opéré après la mention d'une citation peut être un état de réticence linguistiquement exprimé par des expressions comme « Je l'observe en silence », « Je ne lui dis pas » comme en atteste ce morceau narratif où les paroles de Régis Schleicher (citation) : « Certains me prêtent le meurtre de Shahine » est le début du paragraphe, une citation dont le résultat est le silence de la narratrice.

« Certains me prêtent le meurtre de Shahine », rapporte-t-il, [...] sans que je lui aie rien demandé, mais sans rien ajouter non plus. La phrase est restée suspendue. Je l'observe en silence. Je ne lui dis pas que, dans l'espoir d'identifier l'assassin, j'ai dessiné un organigramme, alignant les hommes et les femmes, les dates, les faits d'armes, les spécialistes. Je ne dis pas non plus que j'en suis arrivée à la même conclusion : c'est lui qui tenait cette carabine [...] (*La Vie clandestine* : 295)

Dans le corpus, il est intéressant d'observer que l'avancement résultant du recours à une citation est également une autre citation. Ainsi, dans un entretien donné par Jean-Marc Rouillant, la question posée, sous forme d'une citation, à ce personnage : « Regrettez-vous les actes d'Action directe, notamment l'assassinat de Georges Besse ? » apporte une réponse, sous la forme d'une citation : « Je n'ai pas le droit de m'exprimer là-dessus... [...] » qui s'étend jusqu'à la fin de paragraphe. Autrement dit, une question (citation) apporte une réponse (citation). En outre, cette réponse ou cette déclaration de Jean-Marc Rouillant sous la forme d'une citation fait avancer la narration comme suit : « [...] le régime de semi-liberté de Jean-Marc Rouillant, appliqué depuis dix mois, est suspendu » :

[...] En septembre 2008, alors qu'il est en semi-liberté, Jean-Marc Rouillan donne un entretien à *L'Express*. À la question posée : « Regrettez-vous les actes d'Action directe, notamment l'assassinat de Georges Besse ? », il répond : « Je n'ai pas le droit de m'exprimer là-dessus... Mais le fait que je n'exprime pas est une réponse. Car il est évident que si je crachais sur tout ce qu'on avait fait, je pourrais m'exprimer. Mais par cette obligation de silence, on empêche aussi notre expérience de tirer son vrai bilan critique. »

Après cette déclaration, le régime de semi-liberté de Jean-Marc Rouillan, appliqué depuis dix mois, est suspendu. (*La Vie clandestine* : 209)

Dans *La Vie clandestine*, la narratrice investit une citation sans guillemets sur laquelle le drame pèse « Hamami a tiré plus fois sur Caïola avant de l'achever d'une balle dans le crâne. » pour intervenir, pour directement revenir sur elle en racontant ce qu'elle pense ou bien sa vie psychique « Je pense à sa veuve, enceinte de huit mois, à son jeune enfant dont je n'ai jamais retrouvé ni l'âge, ni le nom, ni le sexe. ». En d'autres termes, cette intervention ou bien ce retour sur soi par la narratrice découle de l'insertion d'une citation antérieure, **et par conséquent, nous estimons que cette intervention comme un avancement fondé sur une citation d'autrui (les paroles d'Hamami)**. L'exemple suivant est à cet égard révélateur :

Dans un livre d'Alain Hamon et Jean-Charles Marchand consacré à Action directe, le gardien de la paix Guy Adé, rescapé de la fusillade, témoigne depuis son lit d'hôpital que **Hamami a tiré plus fois sur Caïola avant de l'achever d'une balle dans le crâne. Je pense à sa veuve, enceinte de huit mois, à son jeune enfant dont je n'ai jamais retrouvé ni l'âge, ni le nom, ni le sexe.** (*La Vie clandestine* : 242, nous soulignons)

À présent nous passons à une autre technique narrative par laquelle Monica Sabolo élargit la narration dans *La Vie clandestine*. Ainsi la romancière reprend parfois un terme déjà présent dans une citation en écrivant ce terme en italique pour le mettre en relief. Par la reprise de ce terme, la romancière pousse la narration vers l'avant de la manière suivante : elle

présente, d'abord, l'effet de ce terme repris sur la narratrice. Ensuite, elle explique pourquoi cet effet se produit. Pour plus de clarté, nous précisons l'exemple suivant dans lequel Monica Sabolo reprend aussitôt la formule « **jeune enfant** » déjà présente dans la citation encadrée par des guillemets **en montrant l'effet de cette formule sur la narratrice et la raison de cet effet, ce que nous estimons comme un avancement du récit** :

Sous le portrait de Claude Caïola, on peut lire : « Né le 2 décembre 1954 à Marseille (Bouches-du-Rhône), le gardien de la paix Claude Caïola laisse une femme enceinte de huit mois et un jeune enfant » **Un jeune enfant, ces mots me bouleversent, peut-être parce que ni son nom, ni son âge, ni son sexe sont précisés.** (*La Vie clandestine* : 167, nous soulignons)

De la même façon, la romancière a recours à cette technique en rapportant la réponse de Régis Schleicher (citation). Elle **reprend** le mot « hauteur » ou « grandeur » **déjà inscrits** dans le tissu de la citation en question par le pronom démonstratif « celle » en gagnant du terrain afin de faire avancer le récit :

Lorsque je lui demande pourquoi il a fait ce qu'il a fait, Régis Schleicher a cette réponse, aussi claire que son regard : « Je voulais être à la hauteur des miens. Correspondre à leur grandeur »

Celle de son père, ancien secrétaire nationale de la CFDT, celle de sa mère, directrice des institutions pour enfants handicapés, mais aussi celle des parents de ses parents, résistants, combattants, dont il voulait, petit garçon, suivre les traces. (*La Vie clandestine* : 295, nous soulignons)

Pour résumer, à la lumière des explications précédentes, nous avons constaté le travail ou bien la fonction de la citation dans *La vie clandestine* : Il s'agit de pousser la narration vers l'avant, de développer le récit. Comme l'écrit Gilles Mathis : « Le rôle du lecteur de la citation dans la détection de la citation et dans l'appréciation de son travail en contexte : la citation n'est pas purement un **fait d'écriture** (conscient ou inconscient) elle est aussi un **effet de lecture** » (déjà cité). Dans le corpus, à maintes reprises, Monica Sabolo investit une citation extérieure (propos d'autrui) comme un tremplin pour sauter sur la vie intérieure de la narratrice (réceptrice de la citation) en

montrant l'effet d'une citation (élément de narration) sur la narratrice. Cet effet se voit alors comme une progression, une continuité et une **modification** de la narration en même temps, une **modification** car la romancière va de **paroles d'autrui (fait d'altérité)** au **soi** de la narratrice représenté par l'effet et les pensées déclenchés chez cette dernière après la mention d'une citation : « La narration permet [...] de modifier l'histoire [...] » (Nicole Giroux & Lissette Marroquin, 2005 : 19).

Comment Monica Sabolo introduit-elle linguistiquement une citation dans *La vie clandestine* ?

Partant du constat de Danielle Coltier (1992 : 69) : « *L'écriture de la citation pose [...] la question du choix des éléments qui l'introduisent*, de leur variété d'une part, de leur adéquation syntaxique et sémantique de l'autre » (souligné par l'auteur), nous nous posons la question : Comment Monica Sabolo introduit-elle linguistiquement une citation dans le corpus ? Autrement dit, nous reprenons la problématique de Dominique Maingueneau (1986 : 85) : « Comment intégrer une énonciation, le **discours cité**, qui dispose de ses propres marques de subjectivité, de ses embrayeurs, dans une seconde, le **discours citant**, attachée à une autre instance énonciative ? » (Souligné par l'auteur). Pour pouvoir répondre à cette question, nous avons sélectionné l'élément du verbe introducteur d'une citation. Selon Lacaze Grégoire (2014 : 2072) : « Le terme *verbe introducteur* sera utilisé dans son acception élargie à l'ensemble des verbes assurant la fonction d'attribution de paroles ou pensées à une source énonciative » (souligné par l'auteur). Envisageant les stratégies citationnelles dans le *Paradis perdu*, Gilles Mathis (2004 : 7) mentionne un nombre de « marques formelles » du discours rapporté (la citation dans notre cas qui est considérée comme un discours direct) parmi lesquelles il souligne « un verbe introducteur ».

Dans les lignes suivantes, nous nous intéressons justement au segment introducteur de la citation dans *La vie clandestine*. Dans le corpus, nous remarquons que Monica Sabolo dépend d'un nombre important de verbes pour introduire des citations. En effet, « Il s'agit de verbes bien attestés, relevant du champ sémantique de la parole [...] » pour reprendre l'expression de Joseph Dalbera (2024 : 504). La romancière arrive au point d'avoir recours à deux verbes, même si c'est rare, afin d'annoncer une citation comme le concrétise l'exemple suivant où les verbes « répondre » et « citer » apparaissent afin d'introduire une seule citation : « [...] il **répond**, dans une sorte d'assurance tranquille, **citant** Eldridge Cleaver des black Panthers : "Tu

fais soit partie du problème, soit partie de la solution" » (*La Vie clandestine* : 238-239, nous soulignons).

Gilles Mathis (2004 : 7) souligne le redoublement d'un verbe introducteur dans un discours rapporté en écrivant : « [...] un verbe introducteur, parfois redoublé comme dans "comme disait Untel, je cite..." ». Dans ce cadre de faire appel à deux verbes pour citer, nous avons observé que Monica Sabolo introduit d'abord les propos de la narratrice par un verbe. Ensuite, elle revient sur ces propos par un nouveau verbe introducteur « prononcer » comme c'est le cas des verbes « dire » et « prononcer » dans l'exemple suivant : « J'ai vécu là », ai-je-**dit** à mes voisins. Mais en **prononçant** ces mots, j'ai eu le sentiment de formuler un mensonge, d'être comme Yves S., une mystificatrice ». En effet, rapportant les paroles d'un personnage, Monica Sabolo utilise des verbes tels que « citer », « rapporter », « rétorquer », « prononcer », « affirmer », « répondre », « répéter », « expliquer », « déclarer », « exprimer », « dire », « indiquer », « lire », « écrire », « annoncer », « reconnaître », « avouer », « formuler », « témoigner », « révéler » ainsi que la formule « avoir ces mots ».

Mais pour être précis, cette dernière est réservée afin de rapporter les propos d'un personnage lors d'un entretien comme nous le verrons un peu plus loin. Cette variété des verbes introducteurs se concrétise dans le cas des entretiens donnés par les personnages de *La vie clandestine* où la narratrice y apporte les paroles d'un personnage (citation) lors d'un entretien sous forme de citations séparées. Chaque citation présente un verbe différent. Pour illustrer, nous prenons cet entretien donné par Régis Schleicher où la narratrice attribue deux citations à ce personnage. Dans la première citation, la narratrice a recours à la formule « il a ces mots » pour introduire la citation. Dans la deuxième, le verbe « ajouter » est appelé :

[...] Lorsqu'il (Régis Schleicher) donne cet entretien, il en a quarante-huit ans. Un entretien dans lequel **il a ces mots** : « Deux homme sont morts. Les seuls qui s'en souviennent sont leurs proches. [...]. Un de mes camarades fut tué, dans des conditions assez proches. Personne ne s'en est ému, sauf des proches. [...] »

Plus loin, **il ajoute** : « De part et d'autre, la mort, le poids de l'absence, des existences brisées, la souffrance des proches. Le bilan humain est lourd. Dans tous les cas, la

responsabilité des morts est la nôtre et dans "nôtre", il y aussi mienne. » (*La Vie clandestine* : 169-170, nous soulignons)

Dans un scénario similaire au précédent, la romancière apporte les propos de Régis Schleicher lorsque ce personnage donne un entretien à *Libération* en octobre 2005. Il s'agit exactement de deux citations. Chacune est introduite par un verbe différent.

Après la parution de l'entretien qu'a donné Régis Schleicher à *Libération*, en octobre 2005, un entretien au cours duquel **il a ces mots** de compassion envers les victimes des deux bords - « Je sais le caractère insoutenable que représente, pour ceux qui restent, la disparition d'un être cher » (*La Vie clandestine* : 210, nous soulignons)

Dans cette interview, Régis Schleicher **affirme** : « Pour M. Besse, là aussi et toujours, la douleur des proches que le temps n'efface pas, les autres se satisfont d'autant mieux de sa mort qu'ils exploitent. [...] » (*La Vie clandestine* : 210, nous soulignons)

À la lumière des deux entretiens précédents que le personnage Schleicher donne, nous constatons que Monica Sabolo consacre la formule « il a ces mots » afin de transcrire un propos lancé au cours d'entretien. Mais par objectivité, il est nécessaire de souligner que l'emploi de cette formule n'est pas systématique dans les entretiens. Ainsi, dans l'entretien accordé à *L'Express* par Jean-Marc Rouillan en septembre 2008, qui comporte une citation de ce personnage, nous ne lisons pas cette formule lorsque la narratrice rapporte la citation concernée mais nous précisons le verbe « répondre » :

[...] En septembre 2008, alors qu'il est en semi-liberté, Jean-Marc Rouillan donne un entretien à *L'Express*. À la question posée : « Regrettez-vous les actes d'Action directe, notamment l'assassinat de Georges Besse ?, il **répond** : « Je n'ai pas le droit de m'exprimer là-dessus... Mais le fait que je n'exprime pas est une réponse. Car il est évident que si je crachais sur tout ce qu'on avait fait, je pourrais m'exprimer. Mais par cette obligation de silence,

on empêche aussi notre expérience de tirer son vrai bilan critique. » (*La Vie clandestine* : 209, nous soulignons)

Dans le cadre de cette variation, nous prenons également la déclaration d'Hellyette lors du procès où la narratrice présente quatre citations de ce personnage. Chaque citation est annoncée par un verbe différent : Il s'agit de verbes introducteurs « lire », « exprimer », « achever » et « lancer » :

Durant le procès, Hellyette **lit** une déclaration, écrite à la main sur des feuilles volantes : « Si j'ai parfois répondu sur quelques points, pendant l'instruction, c'est parce que le silence à ces instants me paraissent comme un refus d'assumer mon rôle – politique ou amical [...] ». Elle y **exprime** ce en quoi elle croit et pour quoi elle se bat, **achevant** son discours par une citation de l'écrivain Panaït Istrati : « N'est combattant à mes yeux que celui qui subordonne ses intérêts individuels aux intérêts de l'Humanité meilleure qui doit venir. » « Je crois en cette Humanité ! **lance**-t-elle, elle existe aujourd'hui comme le soleil existe pendant la nuit. » (*La Vie clandestine* : 203, nous soulignons)

Le segment « Elle y exprime ce en quoi elle croit et pour quoi elle se bat » dans la narration ci-dessus nous prend aussitôt au cas de **la citation sans guillemets** dans *La vie clandestine* où la romancière paraphrase les propos d'autrui. Dans ce type de citation, nous observons que Monica Sabolo fait usage de la structure « il est + verbe introducteur + que » pour introduire une citation. Ainsi, évoquant le meurtre de Ciriaco De Santis, jeune militant italien, la romancière emploie les structures « il est indiqué que », « il est écrit que » et « je lis que » pour citer. Nous concentrant sur les structures « il est indiqué que », « il est écrit que », nous pouvons conclure que la romancière se soucie de varier les verbes annonçant des citations :

Sur une page Internet [...] deux lignes lui (Ciriaco De Santis) sont consacrées. **Il est indiqué qu'**il avait vingt-deux ans, qu'il était artisan. Mais ailleurs, **je lis qu'**il avait vingt-quatre ans et étudiait à l'université de Milan. Dans la revue *L'Internationale* [...] **il est écrit que** Ciriaco De Santis était ouvrier dans usine de menuiserie [...] (*La Vie clandestine* : 168-169, nous soulignons)

Malgré l'usage limité de la structure « il + est + verbe introducteur + que » pour introduire une citation, il nous semble que **cette structure se rattache à la catégorie de la citation sans guillemets dans *La vie clandestine* comme le montre la narration ci-dessus**. Nous confirmons ce couplage par la citation suivante sans guillemets où cette structure avance les propos du mémorial : « Sur le mémorial en ligne des policiers morts en service, victimes de devoir, il est indiqué que le brigadier de police Émile Gondry était marié et père de deux jeunes femmes, française et Martine » (*La Vie clandestine* : 167). **En effet, abordant cette structure, nous concluons qu'elle relève d'une habitude stylistique dans la pratique citationnelle chez Monica Sabolo : structure souvent appelée pour l'intégration d'une citation sans guillemets. En outre, dans le cadre de la multiplication des sources auxquelles la romancière se réfère, nous constatons que la structure en question est réservée à une source en ligne comme le prouve les exemples ci-dessus.**

Nous continuons avec la catégorie de la citation sans guillemets et la variation des verbes introducteurs en constatant que l'intentionnalité de Monica Sabolo de varier les verbes introducteurs semble sensible **dans une narration impliquant plus d'une citation sans guillemets**. Prenons également la narration suivante où des citations sans guillemets de suite apparaissent. Chacune de ces citations sans guillemets est introduite par un verbe différent :

Elle (la femme française) nous explique, à mon frère et moi, que c'est pour « faire suisse », l'argent étant tout ce qui intéresse notre père. [...]. On m'a raconté qu'à l'époque où nous ne nous parlons plus, il est poignardé dans le dos, à Paris, quai de Béthune. [...]. On me dit qu'Yves S. veut épouser à Las Vegas [...] (*La Vie clandestine* : 266, nous soulignons)

Pour clore, l'examen minutieux des verbes introduisant une citation dans *La vie clandestine* atteste d'une variation de ces verbes au niveau du texte entier. Nous pouvons voir, plus clairement, cette variation au niveau du même discours. D'ailleurs, la variation concernée est perceptible lorsque la romancière a recours à deux verbes introducteurs pour écrire une seule citation comme nous l'avons déjà indiqué. En effet, en dehors de *La vie clandestine*, « L'étude de Mourad et Desclés (2004) témoigne de la grande diversité des verbes introducteurs : environ 800 verbes y ont été recensés » (Lacaze Grégoire, 2014 : 2072). **Par objectivité, nous voyons qu'il n'y a**

rien d'étonnant ou d'original en ce qui concerne les verbes introduisant une citation dans le corpus. En revanche, nous estimons que cette diversité est un indice de richesse lexicale au niveau du processus citationnel chez Monica Sabolo.

Comment Monica Sabolo adapte-t-elle une citation avec la narration ?

Dans cette partie, nous reprenons les propos suivants d'Alexis Tadié (1991) comme problématique à laquelle nous tentons de répondre : « [...] analyser la façon dont elle (la citation) s'intègre [...] au texte où elle apparaît ». En d'autres termes, nous cherchons à mettre en évidence comment Monica Sabolo adapte narrativement une citation avec le récit, le contexte ou bien l'entourage. Il s'agit exactement de description de l'ambiance narrative dans laquelle une citation est forgée « mise au récit d'une citation ». Ici, nous envisageons une question de cohésion textuelle.

En effet, nous avons observé que Monica Sabolo suit une stratégie narrative afin d'intégrer une citation : avant l'insertion d'une citation, la romancière lui donne une préparation narrative, notamment en rapportant une citation tirée d'un entretien. Il s'agit en effet de « restituer les circonstances de l'énonciation » pour reprendre l'expression de Nicole Biagioli (2006) en abordant « la reprise historique ». En d'autres termes, avant la mention d'une citation tirée d'un entretien, la romancière se soucie de donner une narration impliquant les circonstances de cet entretien donné par un personnage, une narration ou bien des circonstances qui donnent du poids et de l'authenticité à une citation, des éclaircissements qui nous font vivre le passé ou bien l'histoire en stimulant l'imagination. En effet, ces précisions concernent, le plus souvent, la date d'un entretien (mois et année), le nom du journal auquel un entretien est donné. D'ailleurs, évoquant une revue, la romancière en précise la date de publication avant qu'elle apporte une citation tirée de cette revue.

- (1) [...] En septembre 2008, alors qu'il est en semi-liberté, Jean-Marc Rouillan donne un entretien à *L'Express*. À la question posée : « Regrettez-vous les actes d'Action directe, notamment l'assassinat de Georges Besse ?, il répond : « Je n'ai pas le droit de m'exprimer là-dessus... [...]. » (*La Vie clandestine* : 209)

- (2) En 2005, Régis Schleicher, alors incarcéré depuis vingt-deux ans, répond par écrit depuis la prison de Claivaux, à une interview de *Libération*. [...]. Lorsqu'il donne cet entretien, il en a quarante-huit ans. Un entretien dans lequel il a ces mots : « Deux hommes sont morts. Les seuls qui s'en souviennent sont leurs proches. [...] » (*La Vie clandestine* : 169)
- (3) Après la parution de l'entretien qu'a donné Régis Schleicher à *Libération*, en octobre 2005, un entretien au cours duquel il a ces mots de compassion envers les victimes des deux bords - « Je sais le caractère insoutenable que représente pour ceux qui restent, la disparition d'un être cher » (*La Vie clandestine* : 210)

Plus clairement, à la lumière des exemples (1), (2), nous constatons aisément que Monica Sabolo montre les circonstances de Jean-Marc Rouillan et de Régis Schleicher avant qu'elle apporte les citations de ces personnages : ainsi, dans l'exemple (1), avant la mention de la citation de Jean-Marc Rouillan, la romancière fournit la situation de ce personnage (il est en semi-liberté), elle souligne le contexte dans lequel la citation est lancée (entretien datant de 2005). Pareillement, dans l'exemple (2), la romancière précise la référence de la citation (interview donnée à *Libération*) ainsi que l'âge (quarante-huit ans) de Régis Schleicher **avant** la mention des propos de ce personnage au cours de l'entretien. Loin de ces trois exemples ci-dessus, nous repérons un autre endroit où **l'âge**, parmi d'autres éléments comme le temps, l'espace ainsi qu'une description simple du visage, est évoqué **avant** l'inscription des paroles d'un personnage (citation) : « Cet homme qui déclare, ce soir encore, à soixante-cinq ans, le visage radieux, faussement naïf, en levant son verre dans cette cuisine où se promène un chat boiteux : "C'est la lutte qui rend heureux." ». Enfin nous revenons sur l'exemple (3) où Monica Sabolo se borne au soulignement de la référence de la citation (entretien accordé à *Libération* en octobre 2005) **avant** la citation de Régis Schleicher.

Même en dehors des citations dans le cadre des entretiens et des personnages, nous constatons que Monica donne une description simple ou bien rapide d'un panneau sur lequel une citation est écrite **avant** l'annonce de cette citation. Alors nous estimons que cette description initiale sert la citation à s'intégrer dans le trame du récit. Autrement dit, la description en question adapte la citation avec la narration. Ainsi rapportant une citation inscrite sur

un panneau, la romancière présente une description de ce panneau *avant* la mention de la citation en stimulant le sens de la vue chez le lecteur : « Devant moi se dresse un panneau, bleu et neuf, sur lequel est inscrit : Allée Georges Besse – 1927-1986 – ingénieur polytechnicien président-directeur général de Renault assassiné le 17 novembre 1986 » (*La Vie clandestine* : 307). D'ailleurs, la romancière va au point d'accorder une précision simple sur une **citation elle-même avant** de la semer dans le tissu narratif. Il s'agit exactement de description formelle de citation d'Hellyette :

Durant le procès, Hellyette lit une déclaration, écrite à la main sur des feuilles volantes : « Si j'ai parfois répondu à quelques points, pendant l'instruction, c'est parce que le silence à ces instants me paraissait comme un refus d'assumer mon rôle – politique ou amical [...] » (*La Vie clandestine* : 203, nous soulignons)

À présent, nous passons à une autre technique de style par laquelle Monica Sabolo adapte une citation avec la narration. Il s'agit d'évoquer ou bien raconter un événement daté ou non avant l'écriture d'une citation comme dans cette narration initiale (événement mis en gras) qui entraîne aussitôt à une citation sans guillemets (il a toujours affirmé qu'il n'était présent lors de la fusillade) : « Claude Halfen a été acquitté dans l'affaire de l'avenue Trudaine. Il a toujours affirmé qu'il n'était présent lors de la fusillade [...] » (*La Vie clandestine* : 242). Nous confirmons cette technique par un autre exemple où l'action de meurtre et celle d'envoi d'une lettre (dont le contenu dramatique est raconté) aux journaux par Françoise Besse précèdent une citation de ce personnage (Ils nous ont fait du mal) :

En novembre 1986, quelques jours après le meurtre, Françoise Besse adresse une lettre aux journaux dans laquelle elle s'indigne de la parution des photos du corps de son mari couché sur le trottoir, la tête baignant dans une mare de sang. Ces photographies [...] qui sont affichées sur les manchettes, à chaque coin de rue. « **Ils nous ont fait du mal** », dit-elle, en évoquant ceux qui ont pris les clichés et ceux qui les ont publiées. (*La Vie clandestine* : 208-209, nous soulignons)

Traditionnellement, dans la technique romanesque, plus précisément dans un dialogue, des indications scéniques accompagnent une question ou une

réplique d'un personnage. En effet, notre intérêt à ces indications ou bien ces didascalies découle de l'invitation des auteurs de la narration à l'intérêt à ces indications qui constituent un contexte : « Les auteurs qui abordent la narration, comme une performance en situation, proposent de porter une attention particulière au contexte spécifique (lieux et circonstances) [...] de l'échange [...] » (Nicole Giroux & Lissette Marroquin, 2005 : 19-20). Dans *La Vie clandestine*, nous remarquons que des indications scéniques sur des personnages accompagnent ou bien précèdent l'annonce d'une citation sans guillemets semée dans le corps d'une narration, ce qui nous fait vivre la situation dans laquelle une citation est énoncée, ce qui peut stimuler le sens de la vue ou du goût.

En effet, nous estimons ces indications comme *une distance narrative*, même si elle n'est pas longue, entre l'auteur (personnage) de la citation et les paroles de ce personnage (la citation). En d'autres termes, il s'agit d'une distance narrative séparant la citation du verbe introducteur en créant un effet de suspense, au contraire de la plupart des cas où un verbe introducteur précède directement une citation. Ainsi, dans le roman, une indication scénique ou même psychique entre une citation et son auteur permet à la narratrice d'intervenir, de fournir des éclaircissements sur elle-même avant qu'elle apporte les paroles d'autrui (citation). **De cette façon, Monica Sabolo met simultanément l'autre (à travers une citation) et la narratrice (à travers une indication scénique) devant le lecteur** comme le concrétise l'exemple suivant dans lequel le segment (qui aujourd'hui encore a l'étrange effet de me calmer aussitôt) constitue une distance narrative entre la psy et sa citation (Imaginez que vous parliez...) : « [...] elle (la psy) a prononcé cette phrase, **qui aujourd'hui encore à l'étrange effet de me calmer aussitôt** "Imaginez que vous parliez chinois à des interlocuteurs espagnoles [...]" (*La Vie clandestine* : 204, nous soulignons). Prenons d'autres exemples sur ces indications scéniques dans le cadre de l'écriture de la citation dans *La Vie clandestine*.

Cet homme qui déclare, **ce soir encore, à soixante-cinq ans, le visage radieux, faussement naïf, en levant sinistre dans cette cuisine où se promène un chat boiteux** : "C'est la lutte qui rend heureux." (*La Vie clandestine* : 238, nous soulignons)

Cette femme **qui tartine des toasts** en me confiant que, durant les longues années, ou son mari était emprisonné,

c'est elle qui, pour Noël et les anniversaires, envoyait des colis à leurs enfants [...] (*La Vie clandestine* : 298, nous soulignons)

Le soir, au bar de l'hôtel, devant un verre de vin rouge, il me confia en anglais qu'il songeait à élever des pigeons voyageurs. (*La Vie clandestine* : 20, nous soulignons)

[...] il répond, **dans une sorte d'assurance tranquille,** citant Eldridge Cleaver des black Panthers : « Tu fais soit partie du problème, soit partie de la solution. » [...] (*La Vie clandestine* : 238-239, nous soulignons)

En effet, les exemples ci-dessus nous font penser au constat de Goseph Dalbera (2024 : 515) :

Parmi les différents éléments avant-coureurs qui annoncent le DD (discours direct), on ne pourra qu'évoquer la simple mise en scène par le récit de la situation du locuteur qui prend la parole : une didascalie gestuelle, qui décrit la situation de communication et dit avec minutie les gestes ou le regard du personnage qui s'apprête à parler, annonçant ainsi la parole.

Pour clore, dans *La Vie clandestine*, à maintes reprises, la romancière intègre une citation en créant des circonstances autour d'elle. Ces circonstances peuvent être un entretien, un événement, une indication scénique ou un éclaircissement. De surcroît, dans le corpus, nous avons constaté qu'il y a quelquefois des éclaircissements séparant ou bien isolant la citation de son verbe introducteur. Dans ce cas-là, nous estimons ces indications comme une distance narrative provoquant un état de suspension chez le lecteur.

Conclusion

À l'issu de cette recherche, nous arrivons à quelques résultats : du strict point de vue fonctionnel, cette étude nous a permis de constater pratiquement qu'une citation contribue souvent à faire avancer la narration, à pousser la narration vers l'avant. Ainsi, en essayant de découvrir un lien narratif entre une certaine citation et une narration ultérieure à cette citation, nous avons conclu que cette narration est basée sur une citation, que cette narration est le résultat narratif d'une citation. Alors nous estimons ce résultat narratif comme

un avancement narratif découlant de l'usage d'une citation. Ici, le constat suivant de Patrick Robiano (2000 : 526-527) : « [...] Chariton [...] les (ses citations) insère directement dans son texte [...] comme chaîne ou trame [...] comme liens narratifs et nœuds qui renforcent la solidité de son discours en lui donnant comme arrière-plan le texte source » nous semble applicable à plusieurs citations dans *La Vie clandestine*.

D'ailleurs, le fait qu'une citation est la base d'un récit implique l'idée d'une « transition » ou bien d'un « passage » : la narratrice cite d'abord « les propos d'autrui » inscrivant ainsi « **altérité** », puis, elle revient sur elle-même en racontant son intérieur (soi de la narratrice) dans le récit qui suit immédiatement une citation en utilisant le pronom « je » afin de commenter ces paroles d'autrui « citation ». De cette façon, il s'agit exactement de « passage de l'altérité au soi ». En d'autres termes, la narratrice passe du fait de se masquer en donnant une citation au fait de se démasquer en racontant sur elle-même pour commenter une citation en soulignant une émotion par exemple. Ceci fait appel au constat suivant de Michael Hinchliffe, 2004) : « [...] le travail de la citation se déploie dans le jeu. Citer c'est se masquer, c'est faire dévier le regard du lecteur pour le mieux capter ». Enfin, l'avancement du récit par une citation se concrétise bien au cas où la narratrice reprend aussitôt un terme déjà présent dans une citation pour démarrer une narration ultérieure à cette citation.

D'un point de vue stylistique et lexical, nous constatons que le processus citationnel dans *La Vie clandestine* présente un réservoir de verbes de parole. La romancière varie ces verbes. En revanche et pour être objectif, elle répète quelquefois les verbes en question. De notre côté, nous estimons que cette diversité témoigne d'une richesse lexicale au niveau de la stratégie citationnelle.

En fin de ce travail, vu que la fréquence de la citation dans le corpus et pour approfondir les résultats de cette étude, nous proposons à ceux qui nous suivent de mener un travail d'ordre quantitatif sur la citation dans *La Vie clandestine* afin de constater par chiffres à quel point Monica Sabolo dépend de la citation dans ce roman.

Références bibliographiques

Corpus

SABOLO, M. (2022), *La Vie clandestine*, Paris, Éditions Gallimard.

Ouvrages généraux

CAZALBOU, R. (2012) : « De la citation à l'autorité : liberté et contrainte dans le discours argumentatif » in *Voix et marqueurs du discours : des connecteurs à l'argument d'autorité*, (dir.) Jean - Claude Anscombre et al., ENS Éditions, pp. 241-252. URL : <https://books.openedition.org/enseditions/4574?lang=en>

DALBERA, G. (2024) : « Verbes introducteurs et stratégies d'introduction du Discours Direct dans la narration romanesque latine (le satyricon de Pétrone et les Métamorphoses d'Apulée) » in *Recent Trends and Findings in Latin Linguistics*, pp. 503-520. URL : https://www.academia.edu/121880743/Verbes_introducteurs_et_strat%C3%A9gies_dintroduction_du_Discours_Direct_dans_la_narration_romanesque_latine_le_Satyricon_de_P%C3%A9trone_et_les_M%C3%A9tamorphoses_d'Apul%C3%A9e

MAINGUENEAU, D. (1986) : *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas. URL : <https://archive.org/details/elements-de-linguistique-pour-le-texte-litteraire/page/n87/mode/1up>

TADIÉ, A. (1991), « Théorie de la citation et théorie du roman : l'exemple de Tristram Shandy » in *Répétition et répétitions : le même et ses avatars dans la culture anglo-américaine*, (dir.) Jean-Paul Regis, Presses universitaires François-Rabelais, pp. 67-78. URL : <https://books.openedition.org/pufr/3722?lang=en#:~:text=Il%20s'agit%20%C3%A0%20la,et%20perd%20donc%20son%20identit%C3%A9.>

Articles de revues

BIAGIOLI, N. (2006) : « Narration et intertextualité, une tentative de (ré)conciliation », *Cahiers de narratologie*, 13. URL : <https://journals.openedition.org/narratologie/314>

COLTIER, D. (1992) : « Quelques propositions sur l'apprentissage de la citation », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n 75, pp. 44-75. URL : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1992_num_75_1_1669

GIROUX, N. & MARROQUIN, L. (2005) : « L'approche narrative des organisations », *Revue française de gestion*, 6, n 159, pp. 15-42. URL : <https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2005-6-page-15?lang=fr>

GRÉGOIRE, L. (2014) : « Les verbes introducteurs de discours direct comme marqueurs de discours agonal dans Le Monde : mise en scène d'actes énonciatifs et création d'un ethos discursif », *SHS Web of Conferences*, 8, pp. 2069-2084. URL :

https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01069.pdf&ved=2ahUKEwiw7aqW9POLAxXQ_gIHHYmHMFoQFnoECCYQAQ&usg=AOvVaw3fWWNOt1B8QO9sKPoR13wN

HINCHLIFFE, M. (2004) : « La citation à l'œuvre », *e - Rea*, 2. 1, URL : <https://journals.openedition.org/erea/404>

MATHIS, G. (2004) : « Quand c'est (re)dire c'est (re)faire : stratégies citationnelles dans le Paradis perdu », *EREA*, 2.1, pp. 5-31. URL : https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://journals.openedition.org/erea/406%3Ffile%3D1&ved=2ahUKEwiY3vO01fOLAxUX0wIHHcSOOfQQFnoECCIQAQ&usg=AOvVaw2_Yk7TCmlhaY1VgFV6cJHU

ROBIANO, P. (2000) : « La citation poétique dans le roman érotique grec », *Revue des Études Anciennes*, Tome 102, n 3-4, pp. 509-529. URL : https://www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_2000_num_102_3_4807

TUOMARLA, U. (2000) : « Approche pragmatique de la citation », *Neuphilologische Mitteilungen*, Vol. 101, No. 4, pp. 597-599. URL : <https://www.jstor.org/stable/43346296>